



# MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos  
par internet: 25 € et 35 pour 1 couple  
par la poste 30 € et 40 pour 1 couple  
Abonnement revue CEGRA 18 €

## INFOS

Rédaction:  
Pierre Blazy  
pierrotblazy@orange.fr  
Josette Limousin  
Jandj.limousin@gmail.com



www.maurienne-genealogie.org

Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 256 Juillet 2019

### Calendrier

#### Août 2019

Les permanences rencontre mises en place pour juillet continuent en août, tous les mercredis.

Voir dans la rubrique « Animations » les événements prévus pendant l'été.

#### Septembre 2019

Le premier atelier « Lecture d'actes » de l'automne, animé par Jean Marc Dufreney, se déroulera :  
Le mercredi 18/09 à 17h30.

Mais gardons le contact ! Chaque mercredi de Septembre permanence rencontre à 17h30 au local. Tous publics

Les cours pour débutants reprendront en octobre ainsi que le dépannage latin, le dépannage Informatique et les séances de dépouillements.

Pour information, ExpoActes est toujours en cours de remaniement. C'est un travail technique et exigeant .  
10000 mariages seront rajoutés à cette base

### Animation

Après GénAlbiez, GénStSo, GénStJu et GénChatel,

les 3 et 4 Août prochains

ce sera le tour de Gén@FontcouVill, pour les villages de

Fontcouverte et Villarembert.

Nous vous promettons une rencontre enrichissante avec vos ancêtres, guidés par les généalogistes de Maurienne Généalogie. L'évènement aura lieu à la Salle Communale au chef lieu de Fontcouverte.

Venez nombreux, amenez vos parents et amis, vous ne serez pas déçus!

### Journée Culturelle à Epierre

*Le lundi 12 Août*

Nous serons guidés par Thierry Déléan, chef du patrimoine d'Epierre. Rendez-vous à 9h30, Visite du château et de l'église, apéritif offert par le patrimoine épierrien, repas au restaurant « le Saint Pierre » à La Corbière, après midi : Chemin des Droux., balade de 1h30 environ avec cascades, vestiges, moulins, fourneaux puis visite des locaux du patrimoine.

Chèque de réservation de 15 euros par personne.

### Sortie culturelle à Montdenis

*Le mercredi 21 Août*

Ballade par le chemin des Ardoisiers de St Julien  
Repas au Restaurant « Les Ullions » (accès aux non marcheurs) ( voir Dooddle)

### Le Trou de la Lune

*Le mercredi 4 septembre*

Randonnée « le trou de la lune »  
Montée en voiture au barrage de plan d'aval  
Départ de randonnée 1940m d'altitude

m

Montée jusque sur le sentier balcon de haute Maurienne

Traversée en direction de la Turra

De la Turra, montée en direction du roc des Corneilles  
« Le trou de la lune » se trouve en dessous 2650m d'altitude  
au total 710m de dénivelé.

bons marcheurs

Quelques dates à retenir :

Le 7/09 Forum des Associations à Saint Jean de Maurienne  
Le 14/09, Forum des Associations de St Michel de Maurienne

### Une journée à SUSE

*Le samedi 28 septembre 2019*

Vous trouverez dans le prochain bulletin toutes les précisions quant à l'organisation mais réservez d'ores et déjà cette date sur votre agenda.

## Généalogie génétique et éthique

Etats Unis :

### le procès d'un crime résolu par la généalogie génétique.

Jusqu'à la fin du mois de juillet, William Talbott comparaît près de Seattle, dans le nord-ouest des États-Unis, pour le meurtre de deux jeunes Canadiens plus de trente ans après les faits. Un procès qui intrigue puisque pour la première fois, l'auteur des faits a été confondu par une recherche généalogique via son ADN et une base de données publiques.

En 1987, deux jeunes canadiens sont tués ; des décennies d'enquête n'aboutissent pas et aucun suspect n'est arrêté.

Ce n'est qu'en mai 2018 que William Talbott, un chauffeur routier de 56 ans, est interpellé. L'enquêteur principal déclare alors que «s'il n'y avait pas eu la généalogie génétique», il n'y aurait pas eu d'arrestation

Il existe un site public américain de généalogie, [GEDmatch](#), sur lequel les personnes ayant réalisé des tests ADN peuvent entrer leur profil génétique afin de retrouver des parents éloignés et compléter un arbre généalogique.

Dans l'affaire du double meurtre sur le couple de Canadiens, un laboratoire privé de biotechnologies a analysé du sperme retrouvé sur un vêtement de l'une des victimes. Le profil génétique dégagé a ensuite été entré dans le système de GEDmatch. La recherche a fait émerger deux individus cousins entre eux. Une experte en généalogie a retracé leurs arbres généalogiques sur plusieurs générations et a isolé un parent en commun du nom de William Talbott. Ce dernier a ainsi été mis sous surveillance. Les policiers ont récupéré un gobelet jeté un jour par le chauffeur routier et ont testé son ADN. Il correspondait à celui retrouvé sur les habits de la jeune Canadienne.

A contrario, un homme détenu pendant 20 ans, a été reconnu innocent grâce à cette méthode.

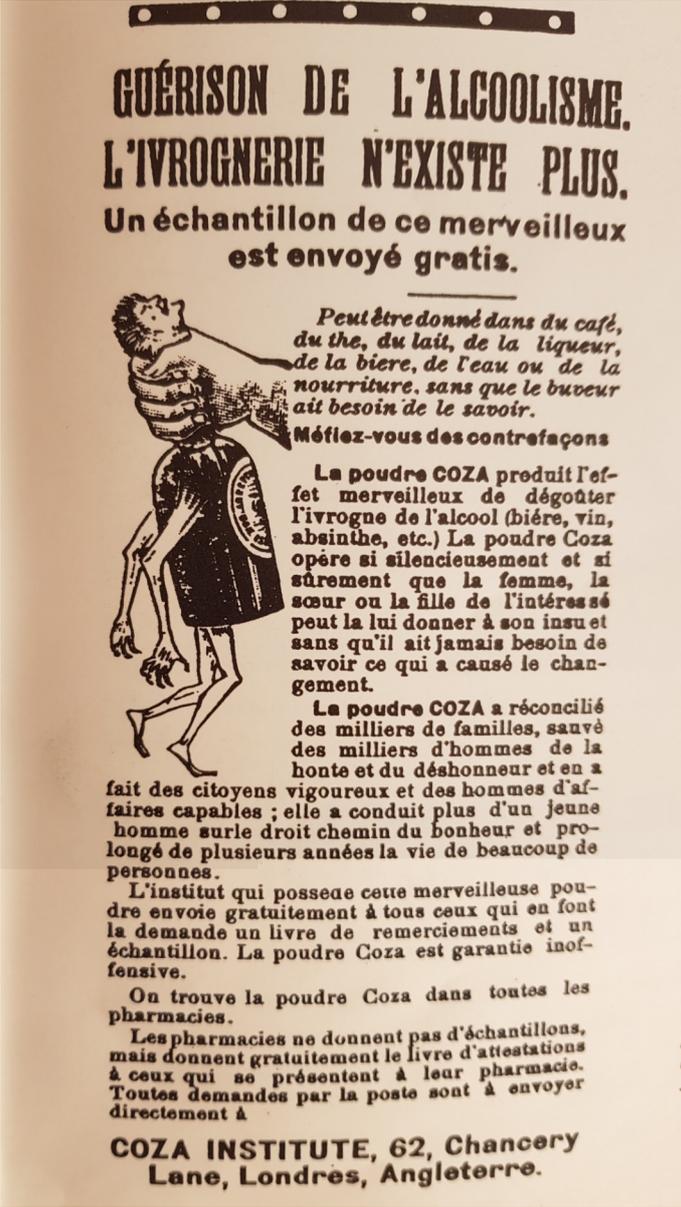
Si cette technique d'investigation moderne peut être un moyen de résoudre certaines affaires criminelles, plusieurs voix dans la communauté légale critiquent l'absence de règles, ce qui pose un défi à la protection des données personnelles. En vous soumettant à un test ADN, «vous exposez aussi vos frères et sœurs, vos parents, vos cousins, des gens que vous n'avez jamais rencontrés et même les générations futures de votre famille», a opposé une universitaire, qui suggère aux policiers d'obtenir «des mandats» pour ce type d'enquête.

Face aux critiques de plus en plus fréquentes GEDmatch vient de changer ses conditions d'utilisation : ses membres doivent désormais donner leur consentement pour que la police puisse utiliser leurs données. Mais beaucoup d'autres laboratoires proposent des tests de ce type.

D'autres cas similaires sont connus en Amérique et désormais de telles pratiques posent des questions éthiques avec l'exploitation pour des enquêtes criminelles de ces bases de données d'ADN privées.

Cette technique peut aujourd'hui conduire à l'identification de plus de la moitié de la population américaine selon l'étude parue dans la revue : « Science », et dans quelques années la population blanche sera identifiable génétiquement, notant que les américains noirs utilisent moins les outils génétiques à ce jour.

Josette Limousin d'après différents médias



**GUÉRISON DE L'ALCOOLISME.  
L'IVROGNERIE N'EXISTE PLUS.  
Un échantillon de ce merveilleux  
est envoyé gratis.**

*Peut-être donné dans du café,  
du thé, du lait, de la liqueur,  
de la bière, de l'eau ou de la  
nourriture, sans que le buveur  
ait besoin de le savoir.*

**Méfiez-vous des contrefaçons**

**La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.) La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peut lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement.**

**La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur et en a fait des citoyens vigoureux et des hommes d'affaires capables ; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes.**

**L'institut qui possède cette merveilleuse poudre envoie gratuitement à tous ceux qui en font la demande un livre de remerciements et un échantillon. La poudre Coza est garantie inoffensive.**

**On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies.**

**Les pharmacies ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement le livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à**

**COZA INSTITUTE, 62, Chancery Lane, Londres, Angleterre.**

## L'ivrognerie n'existe plus, COZA l'a vaincue.

Dans le bulletin mensuel de décembre 2018, nous avons retracé une petite histoire des alcools en Maurienne et la nouvelle passion des hauts maurienais pour la fabrication de la bière. Mais attention, comme toujours l'alcool est à consommer avec modération. Je ne résiste pas à l'envie de partager cette affiche vantant les bienfaits d'un remède miracle contre l'ivrognerie.

Dans l'univers d'Hergé, le professeur Tournesol rêvait d'une invention loufoque, un produit à base de plantes et dont l'absorption donnerait un goût abominable à tout alcool bu.

Quelques décennies plus tôt, en 1907 le laboratoire britannique Coza Insitute Commercialise la poudre Coza dont les résultats merveilleux dégoutent l'ivrogne de l'alcool. Une seule absorption permet à l'adulte, masculin bien entendu, de venir à bout de ce vice. Le produit opère silencieusement et sûrement et le pauvre hère ne saura jamais à qui ni à quoi il doit ce changement !

Josette Limousin

## Les Castagneri et les fonderies d'Argentine

« Seule commune de France à porter ce nom, Argentine a été ainsi baptisée à cause des mines d'argent exploitées de temps immémorial.

On y exploitait aussi le fer et le cuivre et l'on fondait aussi ces métaux, ainsi que ceux des mines situées sur l'autre versant de la vallée, les Hurtières.

Ces fonderies ont un passé glorieux puisque la tradition veut que Charlemagne s'y soit approvisionné en armes, en 773 pour aller combattre les Lombards, et Durandal, la célèbre épée de Roland aurait été forgée au Val de Maurienne.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Pierre Castagneri, probablement un Génois, obtint l'autorisation d'exploiter et de fondre le métal à Argentine. Lui et ses successeurs développèrent considérablement l'affaire. Ils produisaient faux, scies, épées, grillages et fils en quantité suffisantes pour la Savoie et exportaient même selon un texte de 1619.

Cette exploitation fut importante jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle puis déclina. Elle assura la fortune des Castagneri qui furent anoblis et achetèrent la seigneurie de Chateauneuf, construisirent le château d'Argentine et un riche hôtel particulier à Chambéry, Rue Croix d'Or.

Ils furent les bienfaiteurs de plusieurs églises et notamment celle d'Argentine. Pourtant un de leurs descendants, François de Chateauneuf, cadet de famille, dut se faire abbé sans grande vocation. Parrain de Voltaire, il paraît que c'est à lui que Voltaire doit son athéisme. »

Pierre Dompnier

### Mariage « mixte »

« Le sixieme may mille sept cent et onze je sous escript ay assiste au mariage de Jacque Richarson escoissois sergent de la compagnie de Monsieur de Trant capitaine au régiment de Bourk Irlandois et de Hélène Ronard de Moliengard Irlandoise auquel mariage je nay trouvé aucun empeschement canonique quiles ait empesché de l'accomplir ayant néant moins dallieurs la dispense de Monsieur Balbis vicair général des trois proclamations comme encore la permission soit la commission du dit RD vicair d'instruire et de réconcilier le dit Jacque Richardson à l'Eglise catholique apostolique et romaine d'autant que le dit soldat estoit de la religion de Luther laquelle réconciliation jay faite en présence des témoins avant le dit mariage »

Extrait de Wikipédia : « Le **luthéranisme** est la théologie protestante qui trouve son origine dans la pensée et les écrits du théologien et moine augustin allemand Martin Luther, à partir de 1517. Ce courant de pensée a favorisé plus généralement l'émergence d'une théologie protestante et d'églises protestantes au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, tout en restant la référence dogmatique principale du courant théologique d'églises protestantes luthériennes. Le luthéranisme concerne à la fois la foi d'individus se réclamant protestants luthériens, les Églises luthériennes et un corpus théologique et ecclésiologique »

Archives de St Jean de Maurienne,  
document fourni par Louis Paulin

## Quand les Mauriennais osent s'aventurer en territoire tarin : Lac de la Montagnette et Pointe de la Masse

Une petite dizaine de randonneurs, enfants et adultes, s'étaient donné rendez-vous tôt ce matin pour éviter la canicule qui sévissait en vallée. Belle journée ensoleillée couronnée par une perspective et un panorama à 360 ° à la pointe sommitale des Menuires.



Signalons aussi qu'un de nos invités et désormais habitué de nos sorties, fêtait ce jour là son anniversaire.

J.M Dufreney

### Cours de paléographie

La formule est reconduite. Le huitième cycle des cours de paléographie débutera à la rentrée prochaine, le samedi 12 Octobre 2019 au local de Maurienne Généalogie. Ils sont ouverts à tous les adhérents mais également à des personnes extérieures à l'Association, désireuses de découvrir cette science.

Le samedi 12 Octobre, à 9 h au local de Maurienne Généalogie à Villargondran, une première séance de découverte est ouverte à tous.

Josette Limousin

## GEDCOM ?

(acronyme de Genealogical Data Communication, « communication de données généalogiques ») est une spécification pour l'échange de données.

Développée par l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (ou Mormons) dans les années 1980, initialement dans un but strictement religieux lié aux croyances de cette Église. Puis est venue la collaboration avec les différents éditeurs de logiciels, américains ou autres, qui a conduit à l'ajout de paramètres non réservés aux fins religieuses de l'Église. Les versions 1 et 2 étaient des brouillons pour discussion publique. La version 3 est parue en octobre 1987, puis la version 4 au mois d'août 1989. La spécification la plus récente en vigueur est la version 5.5 publiée en janvier 1996.

Ce format (développé par la Société Généalogique d'Utah), est plus particulièrement utilisé en généalogie pour permettre l'échange de données entre plusieurs applications ou logiciels de généalogie ; toutefois rien n'empêche d'utiliser cette spécification pour gérer d'autres types de données reliant des individus entre eux.

Les informations figurent dans un fichier texte d'extension `.ged` et sont formatées pour permettre aux logiciels de les utiliser. C'est un système à balises – comme HTML – avec différents niveaux hiérarchiques sans imbrication.

Il permet d'avoir des enregistrements concernant :

- chaque personne d'un arbre généalogique ;
- chaque famille ;
- chaque événement.

Tous ces enregistrements étant liés entre eux selon des conventions.

Un fichier GEDCOM est rédigé en texte seul, ASCII ou ANSEL, le jeu de caractères pouvant être UTF-8, ISO-8859-1, ISO-8859-15 ou UTF-16.

Le premier logiciel à l'utiliser a été *Personal Ancestral File* (PAF) en avril 1986.

La grande majorité des logiciels de généalogie est compatible avec la spécification GEDCOM, mais certains logiciels adaptent le GEDCOM sous une forme propriétaire ce qui ne facilite pas l'échange des données entre logiciels différents. Toutefois, les fonctionnalités les plus importantes sont généralement respectées, permettant ainsi l'importation ou l'exportation des données « principales ». De nombreux outils existent pour la visualisation et la conversion d'un fichier GEDCOM, ainsi que des outils permettant la transformation d'un fichier GEDCOM en une généalogie « clefs en mains » pour le publier sur un site Internet.

Même s'il est théoriquement possible d'écrire au clavier un fichier GEDCOM, le format a été imaginé en premier lieu pour servir aux échanges entre logiciels, et la lecture et l'écriture d'un fichier GEDCOM brut ne sont pas particulièrement aisées.

En 2012, un nouveau projet est annoncé par FamilySearch baptisé GEDCOM X visant à pallier les défauts actuels de la spécification GEDCOM. En juin 2013, l'Église publie la version 1.0 du format GEDCOM X et basé également sur XML.

*Ces explications sont extraites de sites Internet. Elles peuvent paraître assez techniques mais « parleront » sans doute à des Initiés...*

Josette Limousin

## Généalogie et littérature Le mulet se vantant de sa Généalogie

Le Mulet d'un prélat se piquait de noblesse,  
Et ne parlait incessamment  
Que de sa mère la Jument,  
Dont il contait mainte prouesse :  
Elle avait fait ceci, puis avait été là.  
Son fils prétendait pour cela  
Qu'on le dût mettre dans l'Histoire.  
Il eût cru s'abaisser servant un Médecin.  
Etant devenu vieux, on le mit au moulin.  
Son père l'âne alors lui revint en mémoire.  
Quand le malheur ne serait bon  
Qu'à mettre un sot à la raison,  
Toujours serait-ce à juste cause  
Qu'on le dit bon à quelque chose.

Jean de La Fontaine

« On compte ses aïeux quand on ne compte plus. »

François René de Chateaubriand, Extrait de *La vie de Rancé*

« Il savait sa généalogie, il connaissait ses aïeux sur le bout des doigts ; mais il n'était pas sûr de son père. »

Jules Renard

## Mots de nos ancêtres

**Acapte** : nom masculin. Acte par lequel un seigneur cédait à une personne un bien immobilier, pour une durée non limitée, moyennant le versement d'un cens et souvent d'une partie de la récolte.

**Accens, accense, accensement** : nom masculin. 1) Concession perpétuelle ou de longue durée de la jouissance d'une tenure moyennant une redevance, le cens. Bail à ferme, à cens ou à rente.

2) fermage, prix payé en contrepartie de ce bail

3) Héritage donné à cens ou à ferme, chose accensée

4) cession par un curé ou une institution religieuse de la dîme de l'année, contre une somme d'argent.

**Tenure** : nom féminin. Terre donnée provisoirement à un vassal, à un roturier par un seigneur qui en conservait toutefois la propriété, moyennant certaines redevances ou prestations. Nota : on distinguait plusieurs types de tenures :

La tenure féodale, fief noble

2 la tenure de chevalier pour laquelle le tenancier devait le service militaire au seigneur concédant

3) la tenure de roture accordée sous condition d'un service déterminé.

D'après : « Généalogistes, ethnographes, votre dictionnaire ! »